

Pierrelaye lance sa révision du PLU : un nouveau chapitre pour notre ville



© Pierrelaye

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document à la fois :

- **Réglementaire** : il fixe les règles en matière d'occupation des sols sur le territoire de la ville. (*Ex : Les habitants le consultent en cas de construction ou de démolition d'un bâtiment.*)

ET

- **Stratégique** : il propose un véritable projet en matière d'aménagement du territoire au travers de différents axes (*préservation de l'environnement, mobilité, amélioration de votre qualité de vie...*) qui dessineront le futur de la ville pour les 10 à 15 prochaines années.

À Pierrelaye, face aux nouveaux projets et aux évolutions réglementaires qui encadrent la politique d'urbanisme, il est devenu nécessaire d'adapter le Plan Local d'Urbanisme afin d'anticiper les défis à venir.

Aussi, nous sommes enthousiastes à l'idée de travailler avec chacune et chacun d'entre vous, en collaboration avec les parties prenantes, autour de la révision de notre PLU.

Pourquoi réviser le PLU ?

Réviser le PLU c'est marquer le début d'un **nouveau chapitre** pour notre ville en nous offrant l'opportunité de :

- préparer son avenir
- répondre aux besoins changeants de notre communauté.
- revoir et mettre à jour notre vision de l'urbanisme en tenant compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels et futurs.
- renforcer la cohérence entre les différentes politiques publiques.
- adapter notre territoire aux évolutions démographiques et réglementaires.
- garantir un développement urbain durable.

Quels sont les objectifs de cette révision ?

Ils sont multiples et s'articulent autour de plusieurs axes majeurs :

1er axe / **l'habitat** :

- Prendre en compte les besoins en logements de notre population.
- Veiller à favoriser la mixité sociale.
- Développer des logements abordables pour répondre à la demande croissante.

2ème axe / **le développement durable** :

- Assurer la protection de l'environnement et de notre patrimoine.
- Préserver les espaces naturels.
- Renforcer la biodiversité urbaine.
- Lutter contre le changement climatique en favorisant les constructions durables et les énergies renouvelables.

3ème axe / **la mobilité** :

- Encourager les transports en commun.
- Favoriser les modes de déplacement doux tels que la marche et le vélo.
- Limiter la dépendance à la voiture individuelle.

4ème axe / **l'amélioration de la qualité de vie des habitants** :

- Créer des espaces publics conviviaux, des parcs et des jardins.
- Promouvoir un urbanisme favorable à la santé et au bien-être

Qui sont les acteurs de cette révision ?

>>> **Votre contribution constitue un élément clé dans la réussite de ce projet.** <<<<

La ville invite l'ensemble des citoyens à s'impliquer :

- habitants
- associations
- entreprises
- parties prenantes...

Quand ?

Lors de réunions publiques de concertation dont les dates vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du projet.

1ère date : mardi 13 juin 2023 - 19h - À la Mezzanine (46 rue Victor Hugo)

Pour :

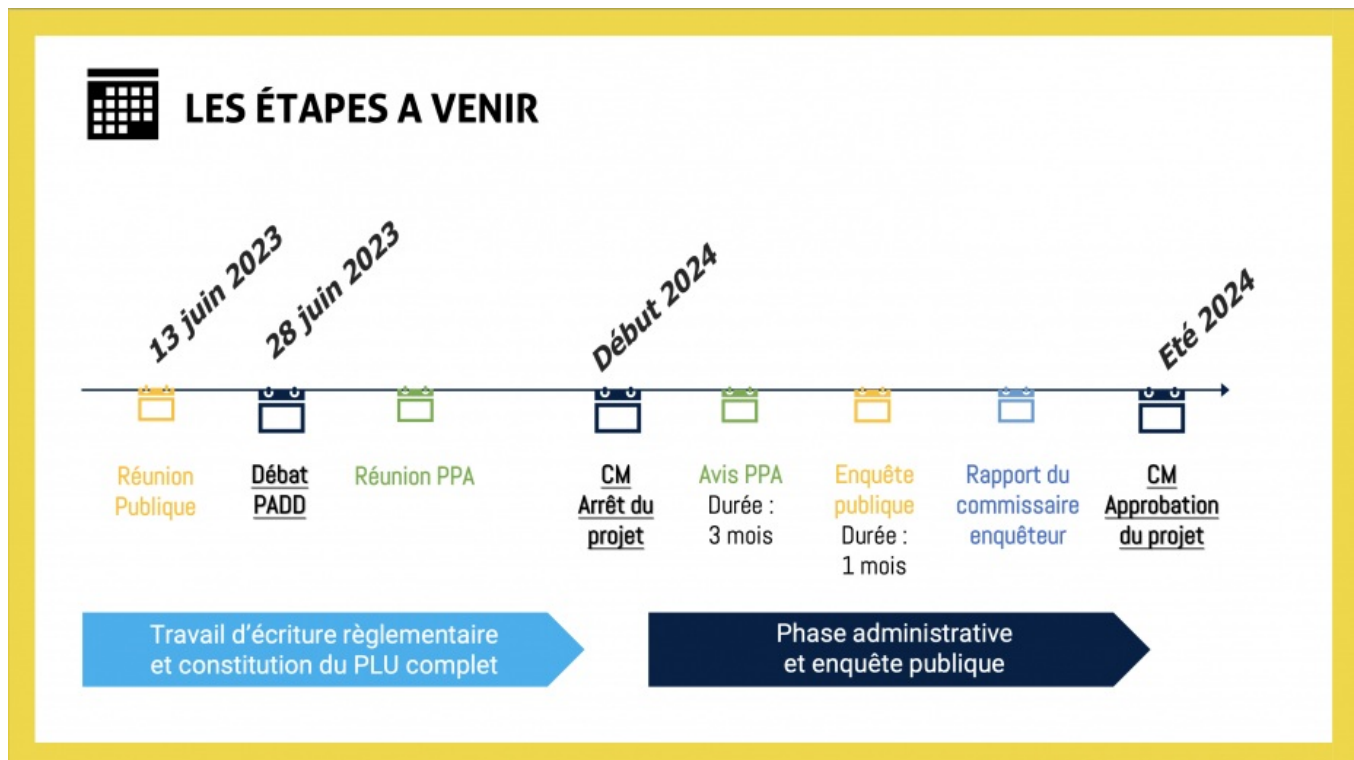
Vous exprimer, recueillir vos avis, vos idées, vos besoins et ainsi participer pleinement au processus de décision et contribuer à la définition des orientations du futur PLU.

La révision du PLU sera également l'occasion de **renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués** dans l'aménagement du territoire, tels que les services municipaux, les autres collectivités territoriales, les professionnels de l'urbanisme et les aménageurs privés. **Une approche intégrée et transversale** sera privilégiée pour garantir une cohérence d'ensemble dans les choix d'aménagement.

PARTICIPER c'est vous assurer que les besoins et les aspirations de notre communauté soient pris en compte dans les décisions d'aménagement. ENSEMBLE, façonnons un futur urbain dynamique, équilibré, durable et cohérent pour notre ville.

Quelles sont les grandes phases de la révision du PLU ?

Restez informés des prochaines étapes de la révision du PLU (ci-dessous) et rejoignez-nous dans cette démarche collective pour construire un avenir meilleur pour notre ville.



© Pierrelaye

Coordonnées

Service Urbanisme
22 rue de Bessancourt
95480

PIERRELAYE

revision.plu@ville-pierrelaye.fr

Documents

[Délibération n°146/2021 du 29 juin 2021 prescrivant la révision du PLU](#)

[Réunion publique - 13 juin 2023 - Enjeux du diagnostic et PADD](#)